



**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la préfète
Bureau de la sécurité intérieure**

Moulins, le 09/01/2024

Affaire suivie par : Sandrine SROM
Tél : 04 70 48 33 09
Courriel : sandrine.srom@allier.gouv.fr

Circulaire n° 1 / 2024

La préfète
à
Mesdames et Messieurs les maires
des communes du département de l'Allier
Monsieur le sous-préfet de Vichy
Monsieur le sous-préfet de Montluçon

OBJET : appels à la générosité publique – calendrier 2024
PJ : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie de mon arrêté n°48/2024, de ce jour, fixant le calendrier des appels à la générosité publique au titre de l'année 2024.

Je vous rappelle que la réglementation en vigueur vous laisse la faculté d'autoriser des appels à la générosité publique sur le territoire de votre commune à des dates autres que celles des journées nationales.

Vous veillerez toutefois à limiter ces autorisations à des cas exceptionnels particulièrement justifiés.

Pour la préfète et par délégation,
Le chef de bureau,

Vincent BOUTONNAT

N° 48 /2024

**Arrêté relatif au calendrier des journées de quêtes
sur la voie publique pour l'année 2024**

**La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,
Chevalier des Palmes académiques,**

Vu les articles L.2212-2 et L.2215-1 du code général des collectivités territoriales modifiés ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n°91-772 du 7 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 modifié relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu la circulaire n°INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfetures dans la mise en œuvre du dispositif ;

Vu le calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2024 ;

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet,

A R R Ê T E

Article 1er : Le calendrier des appels à la générosité publique à l'échelon national pour l'année 2024 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 26 janvier au dimanche 28 janvier avec quête tous les jours	Quête nationale pour la journée mondiale des malades de la lèpre	Fondation Raoul Follereau
		Oeuvres françaises de l'Ordre de Malte
Lundi 8 janvier au vendredi 9 février avec quête le samedi 3 février	Campagne de solidarité pour le droit au départ en vacances	Jeunesse au Plein Air
Samedi 10 et dimanche 11 février avec quête tous les jours	Quête annuelle	Foyer Notre Dame des Sans Abris

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Samedi 9 au lundi 11 mars avec quête tous les jours	Campagne du Bleuët de France <i>(journée d'hommage aux victimes du terrorisme)</i>	Ordre national du Bleuët de France
Lundi 11 mars au dimanche 17 mars avec quête tous les jours	Quête annuelle dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques	APF France Handicap
Samedi 16 mars au dimanche 24 mars avec quête tous les jours	Collecte nationale en faveur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer	Fondation Recherche Alzheimer
Lundi 18 mars au dimanche 24 mars avec quête les samedis 23 et dimanche 24 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale contre le cancer
Lundi 18 mars au lundi 25 mars avec quête tous les jours	Sidaction multimédias 22,23,24/03 animations régionales les autres jours	SIDACTION
Mercredi 1 ^{er} au mercredi 8 mai avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuët de France <i>(commémoration de la victoire du 8 mai 1945)</i>	Ordre national du Bleuët de France
Lundi 6 au dimanche 19 mai avec quête les 18 et 19 mai	Campagne en faveur de l'aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs
Samedi 25 mai au dimanche 2 juin 2024 avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge Française	Croix Rouge
Samedi 1 ^{er} au samedi 8 juin avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie <i>(colloque à l'Assemblée Nationale le 05/06)</i>	Association Cent pour sang, la Vie
Samedi 1 ^{er} au dimanche 30 juin 2024 collecte et actions locales susceptibles d'être menées tout au long du mois de juin	Journée mondiale de lutte contre la SLA le 21 juin 2024	ARSLA <small>(Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone)</small>

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Samedi 13 et dimanche 14 juillet avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuët de France <i>(Commémoration de l'Armistice de 1918)</i>	Ordre National du Bleuët de France
Samedi 21 au samedi 28 septembre avec quête tous les jours	Journée mondiale d'Alzheimer <i>(campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer)</i>	France Alzheimer
Samedi 12 et dimanche 13 octobre avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Oeuvres françaises de l'Ordre de Malte
Mercredi 30 octobre au dimanche 3 novembre avec quête tous les jours	Quête annuelle	Le Souvenir Français
Vendredi 1 ^{er} au lundi 11 novembre avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuët de France <i>(commémoration de l'Armistice de 1918)</i>	Ordre national du Bleuët de France
Dimanche 10 au dimanche 17 novembre avec quête tous les jours	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires	Fondation du Souffle
Lundi 25 novembre au dimanche 2 décembre avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le sida le 01/12 animations régionales les autres jours	SIDACTION
Dimanche 1 ^{er} décembre avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	Association AIDES
Vendredi 6 au dimanche 15 décembre avec quête tous les jours	Campagne nationale du Téléthon 2024 <i>appels aux dons sur les différents médias (et plus particulièrement à la télévision, la radio et internet) dont les plages horaires sont d'ores et déjà réservées</i>	AFM Téléthon

Article 2 : Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues.

Article 3 : Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1er ci-dessus. Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé à cet effet par le calendrier déterminé à l'article 1^{er} ci-dessus, lorsque ce jour est un dimanche.

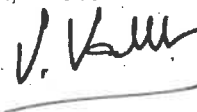
Article 4 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée. Elle doit être visée par la préfecture de l'Allier.

Article 5 : Les organismes habilités à solliciter le public doivent souscrire les assurances nécessaires à la couverture pour toute la durée de la quête de l'ensemble des personnes chargées de procéder, sous leur égide, aux collectes sur la voie publique.

Article 6 : Le sous-préfet, directeur de cabinet, le sous-préfet de l'arrondissement de Vichy, le sous-préfet de l'arrondissement de Montluçon, la colonelle, commandant le groupement de gendarmerie de l'Allier, le directeur départemental de la sécurité publique et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Moulins, le 09 JAN. 2024

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,



Vincent VALLET